

La réunion débute à 16 H dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de SAINT JEAN PLA DE CORTS.

Elle fait suite aux réunions des 2 février (réunion d'information), 29 mars (réunion des adhérents) et 13 avril (réunion du Bureau).

PARTICIPANTS :

- Représentants de la Mairie dont une adjointe au Maire
- Membres du Bureau de l'Association Trait d'Union
- Six Futurs Exposants

POINTS ABORDES :

- **Organisation du projet « marché » et diffusion de son information**

La Mairie donne son accord de principe. Elle s'engage à communiquer sur cet évènement via :

1. Le panneau d'affichage numérique situé devant la Mairie ;
2. L'Impression des Flyers (plusieurs centaines) dont le modèle a été créé par l'Association Trait d'Union ;
3. L'envoi du modèle des Flyers aux Élus des communes environnantes (Vivès, Maureillas, Céret, Le Boulou) ;
4. La pose de pancartes aux ronds-points du village et des autres communes ;
5. L'Utilisation des supports d'information existants : lettre d'information de Saint Jean, article dans L'Indépendant (correspondant et impression à contacter), réseaux sociaux, bulletin Inter Communal.

L'association Trait d'Union s'engage :

1. A Créer, imprimer et distribuer l'affiche format A4 d'annonce du marché,
2. A imprimer une dizaine d'affiches format 80X100 cm
3. A distribuer les Flyers dans les boites à lettres, campings, salles d'attente et chez les commerçants de Saint Jean Pla De Cortes et des communes environnantes,
4. Contacter France Bleu Roussillon pour une diffusion radio

- **Les exposants :**

1. 11 exposants de la région sont volontaires pour participer au marché. L'emplacement des étals est encore à définir.
2. Les exposants demandent à disposer de prises de courant.
3. La gratuité pour une dizaine d'emplacements Square Guy Male tous les mardis de 8 H à 12H 30, est encore à préciser et nécessite une délibération du Conseil Municipal
4. Tout nouvel exposant se présentant devra en faire la demande à la Mairie.

- **Date d'ouverture :**

Compte tenu de ce qui précède, les délais sont estimés trop courts pour assurer une ouverture au 25 Avril comme envisagé initialement ;

Le premier marché local aura donc lieu le mardi 9 mai avec des animations à prévoir en fonction des possibilités ; et des ressources (orchestre, sono, tombola...)



La Mairie souhaite la présence d'un représentant de la Mairie et d'un placier pour la première ouverture,

L'Ordre du Jour étant (provisoirement) épuisé, la séance est levée à 18 H,

La prochaine réunion publique de l'Association aura lieu le jeudi 1er juin à 18 H30 au Centre Socio -Cultuel de Saint Jean Pla de Corts.